

Grey4Green

Vieillesse active et action climatique par l'implication des seniors dans la conservation de la nature



Manuel pour les
**LES SENIORS
BÉNÉVOLES
DANS LA
NATURE**



**Auteurs par ordre alphabétique:**

Association BioLiving, Daniela Salazar Simões

Association BioLiving, Inês Pimentel Santos

Association Des Agencies de la Democratie Locale, Virginia Stimilli

Centre pour l'avancement du développement de la recherche, Tassos Dimitriou

Agence pour l'environnement d'Islande, Julie Kermarec

FO-Aarhus, Elizabeth Gregersen

FO-Aarhus, Karin Coles

Municipalité de Lousada, Mariana Cardoso

Rédacteur en chef:

Mariana Cardoso, municipalité de Lousada

Crédits photo:

Agence pour l'environnement d'Islande

FO-Aarhus

Municipalité de Lousada

Mise en page et couverture:

Centre pour l'avancement de la recherche et du développement

Dans le cadre du projet Erasmus+

Grey4Green:

Bénévoles seniors pour la conservation de la nature

Numéro du projet: 2021-1-DK01-KA220-ADU-000026601

Août 2023



Co-funded by
the European Union

Financé par l'Union européenne. Les opinions et opinions exprimées ne sont toutefois que celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues responsables.

Contenu

01. Introduction **6**
02. Qu'est-ce que cela signifie d'être bénévole? **7**
03. Quelle est l'importance, la signification écologique et sociale du bénévolat dans la conservation de la nature? **9**
04. Importance du vieillissement actif **13**
05. Tirez le meilleur parti de votre placement de bénévole **17**
06. Comment préparer votre mission de bénévolat **19**
07. Droits et devoirs d'un bénévole **21**
08. Cadre juridique des programmes de bénévolat vert **25**
09. Questions de santé et de sécurité **27**
10. Que faire en cas de... **29**
11. Informations supplémentaires **30**
12. Un bref aperçu du volontariat en Europe **31**
13. Différence entre le bénévolat et l'apprentissage par le service **33**
14. Références **34**

PARTENAIRES DU PROJET

Danemark

Frit Oplysningsforbund-Aarhus (FO-Aarhus) - Coordonnateur

FO-Aarhus (Association pour l'éducation des adultes) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en 1973 pour fournir un apprentissage et des conseils non formels pour adultes aux citoyens d'Aarhus. Il dispose de son propre conseil d'administration élu composé de représentants du secteur privé, de l'administration publique et du secteur de l'enseignement formel et professionnel. L'expertise de base de FO-Aarhus réside dans l'éducation non formelle des adultes pour le grand public et la spécialisation dans les programmes qui aident les groupes défavorisés - par exemple les immigrants, les chômeurs, les personnes ayant des troubles d'apprentissage, les dyslexiques, les personnes ayant des problèmes mentaux - à améliorer leur qualité de vie et à s'intégrer (ou à se réintégrer) dans la société et le marché du travail. L'objectif est de renforcer les compétences personnelles, sociales et professionnelles des participants en tant que tremplin vers la rééducation, la ré-inclusion sur le marché du travail ou la formation continue.



CHYPRE

Centre pour l'avancement de la recherche et du développement en technologie de l'éducation (CARDET)

CARDET est l'un des principaux centres de recherche et de développement pour l'éducation des adultes dans la région méditerranéenne avec une expertise mondiale dans les domaines de l'éducation des adultes, de l'inclusion sociale, de la conception et de la mise en œuvre de projets, du renforcement des capacités et de l'apprentissage en ligne. CARDET est affilié de manière indépendante à des universités et à des institutions du monde entier, telles que l'Université de Yale, l'Université de Nicosie et l'International Council des médias éducatifs. CARDET a réalisé de nombreux projets liés à l'éducation des adultes, à l'apprentissage en ligne, à l'alphabétisation, à l'apprentissage du mélangeur, à la collaboration universitaire et communautaire, aux MOOC, aux outils numériques, au bénévolat et à l'EFPP. CARDET réunit une équipe internationale d'experts possédant des décennies d'expertise mondiale dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets internationaux.



France

Association européenne pour la démocratie locale (ALDA)

ALDA est une association à but non lucratif fondée à l'initiative du Congrès du Conseil de l'Europe en 1999 dont l'objectif principal est de promouvoir la bonne gouvernance et la participation des citoyens au niveau local. ALDA est une organisation basée sur les membres qui rassemble plus de 350 membres (y compris des agences locales de démocratie, des autorités locales, une association d'autorités locales, d'organisations de la société civile, d'universités, d'ONG, d'associations de base et d'organismes publics), basée dans 45 pays dans la majeure partie de l'Europe et des pays européens de voisinage, parmi lesquels les Balkans, la Biélorussie, la Moldavie, la région du Caucase, la Turquie et quelques pays de la région d'Afrique du Nord. Ses bureaux sont basés à Strasbourg (FR), Bruxelles (BE), Vicence (IT), Subotica (RS), Skopje (MK), Chisinau (MD) et Tunis (TN). ALDA compte 40 employés et divers stagiaires et bénévoles qui soutiennent les activités des différents bureaux. Aujourd'hui, ALDA est une partie prenante clé dans le domaine de la démocratie locale, de la citoyenneté active, de la bonne gouvernance, de l'intégration de l'UE, des droits de l'homme et de la coopération entre les autorités locales et la société civile. La plupart de son travail est basé sur la coopération multilatérale décentralisée.



Islande

Agence de l'environnement d'Islande (EAI)

Sous la direction du ministère de l'Environnement, le rôle de l'EAI est de promouvoir la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles de l'Islande, ainsi que le bien-être public en contribuant à assurer un environnement sain. C'est EAI qui est un agent de premier plan dans les domaines des questions environnementales et de la conservation de la nature dans la communauté. Son rôle est de surveiller de près l'évolution des questions environnementales et de protéger le bien-être du public. L'un des principaux rôles de l'EAI est de gérer et de protéger le parc national de Snæfellsjökull et 115 autres zones protégées en Islande. Selon la loi sur la conservation de la nature, une réserve naturelle est une zone protégée pour son importance pour la faune (flore et faune) et le paysage. La principale méthode de travail de l'EAI est le travail de groupe et fonctionne bien pour la formulation de la politique future de l'EAI dans chaque cas. Il compte environ 90 employés à temps plein.



LE PORTUGAL

La municipalité de Lousada (municipalité de Lousada)

La municipalité de Lousada (ML) est une administration publique locale qui gère une superficie de 95 km² avec environ 50 000 habitants. Cette région très peuplée, dans une région péri-urbaine, fait face à de nombreux défis en ce qui concerne son développement durable, sa qualité de vie, son alphabétisation de la population et sa citoyenneté. Ainsi, la mission du ML est de définir des stratégies directrices et d'exécuter les politiques locales qui en résultent par le biais de mesures et de programmes dans divers domaines de notre compétence, de promouvoir la qualité de vie de tous les citoyens et d'assurer des normes élevées de services de qualité. Notre travail vise à réaliser un développement durable avec des avantages et des opportunités pour tous nos citoyens, en termes d'environnement, de domaines social et économique.



LE PORTUGAL

Association BioLiving

Les objectifs de cette ONG sont, entre autres, de promouvoir la durabilité par l'engagement en faveur de la citoyenneté environnementale et de la participation du public pour la protection de la nature, tout en stimulant l'économie sociale et en favorisant l'inclusion, la paix et la solidarité, en utilisant l'éducation, les ressources naturelles et la protection de la nature comme leitmotiv. Le modèle d'exploitation de BioLiving se concentre sur la proximité des communautés, des municipalités, des écoles, des entreprises et d'autres ONG. Il estime que le travail en partenariat avec les parties prenantes et les populations facilite le dialogue et la recherche de solutions pour l'éducation à l'environnement et la conservation de la nature, ainsi que leur participation et leur intérêt pour les questions environnementales sont plus efficacement encouragés.



01 L'introduction

Le projet Erasmus+ « Grey4Green » découle de la nécessité d'encourager une plus grande expression de la participation civique des personnes âgées en Europe dans le domaine environnemental, social et culturel. Cela démontre le potentiel du vieillissement actif en faveur d'une cause essentielle à l'ensemble de la société, telle que la durabilité environnementale et la lutte contre le changement climatique. Avec un consortium de six partenaires européens - le Danemark, le Portugal, Chypre, la France et l'Islande - le projet vise à promouvoir l'inclusion sociale des personnes âgées par leur participation à la lutte pour la durabilité et l'atténuation du changement climatique en Europe.

À cette fin, il est important de recueillir des informations sur l'état de l'art dans chaque pays et d'analyser les sujets clés qui serviront de référence pour favoriser la prise de décision éclairée par les personnes âgées intéressées par le bénévolat environnemental.

Ce manuel pour les bénévoles seniors dans la nature est le résultat d'une compilation bien soutenue basée sur les contributions étudiées par les différents partenaires du projet. On espère que ce document, en particulier axé sur le bénévolat environnemental supérieur, pourra aider à créer un cadre de travail qui peut être consulté et adapté à la réalité de n'importe quel pays de l'UE, de l'échelle locale à l'échelle mondiale.



Les grands-parents de l'action pour le climat à Aarhus (Danemark) lors d'une grève pour le climat

02

Quoi est-ce que ça veut dire être un bénévole ?

Le bénévolat peut être défini comme un acte prosocial de libre arbitre et sans attente de récompense monétaire, qui cherche à avoir un impact positif sur une autre personne, un autre groupe ou une cause.

«Le volontariat signifie se mettre au service des autres, de l'environnement, de la société, sans aucun gain personnel autre que la joie de donner.»

Louise, 22 ans, France, étudiante

Ainsi, on suppose qu'une personne donne son temps, son énergie et ses talents à la fois pour effectuer un service ou une tâche, motivée par le désir de partager et/ou de recevoir de nouvelles compétences et de nouveaux apprentissages. L'engagement créé par le bénévole peut inclure des services locaux ou internationaux, en face à face et/ou numériques, individuels ou de groupe. Les causes sociales, les groupes d'action civique, le plaidoyer, la gouvernance d'entités publiques ou privées, les efforts d'auto-assistance et d'entraide au service de la communauté, ainsi qu'un large éventail de possibilités de con-

tribuer à la matérialisation d'activités informelles, sont quelques formes de participation bénévole.

Un bénévole donne son temps et développe les défis présentés dans l'attente de recevoir un retour en ajoutant de nouvelles expériences, connaissances et opportunités pour évoluer à un niveau intellectuel, personnel, émotionnel, social et professionnel.

«Pour moi, il est logique de rechercher des connaissances sur le changement climatique et les solutions possibles à la crise climatique. Avec d'autres, j'aimerais aider à diffuser les connaissances acquises et à diffuser l'engagement qui vient du fait de faire partie d'un groupe.»

Tora Nautrup, 72 ans, Danemark, infirmière à la retraite

Travailler à proximité et interagir avec la communauté et la sphère professionnelle représentent de fortes motivations pour les citoyens à entamer une collaboration volontaire. Lorsque le bénévole se concentre sur sa carrière ou son domaine professionnel, le bénévolat peut en fait être un allié potentiel dans l'amélioration du programme d'études et du réseau de contacts sociaux et professionnels.

Dans le processus de recrutement de bénévoles, les promoteurs fournissent un ensemble de droits et de responsabilités visant à honorer l'engagement envers les bases du bénévolat.



Plantation bénévole senior d'espèces indigènes (Lousada, Portugal)

03

Quel est le l'importance, écologique et signification sociale du bénévolat dans la nature conservation ?

Les défis environnementaux du 21^e siècle sont complexes, nécessitant des solutions impliquant tous les secteurs et parties prenantes pour identifier la complexité des différents contextes et problèmes qui émergent dans le monde entier. Dans un monde en constante évolution, le volontarisme reste constant car il représente une ressource universelle, dynamique et créative présente dans toute société pour soutenir des réponses multidimensionnelles au défi central d'assurer la durabilité environnementale. C'est l'un des principaux moteurs du mouvement environnemental mondial, générant la mobilisation et la participation

des communautés du monde entier pour aider à résoudre les problèmes environnementaux. La coopération sociale pour la protection de l'environnement se produit de l'échelle locale à l'échelle mondiale et se matérialise dans un très large éventail d'interventions et d'actions, et le potentiel du bénévolat a encore plus à révéler, au-delà de ce qui a déjà été reconnu et étudié. Lorsqu'il existe un plan bien soutenu et facilité pour la participation locale et l'engagement civique, les résultats peuvent aller au-delà de l'avantage durable sur le plan environnemental pour représenter un facteur vital de transformation sociale et d'autonomisation à long terme.

«Né en 1947, le monde émettait 5,2 milliards de tonnes de CO2 par an. En 2019, cela a atteint 36,4 milliards de tonnes, soit une moyenne de 4,8 tonnes par personne dans le monde et de 5,9 tonnes au Danemark. L'augmentation des niveaux de CO2 augmente les températures mondiales, ce qui a un impact sur les générations futures. Une action immédiate est essentielle au bien-être de nos descendants.»

Johannes Yde, 76 ans, Danemark, à la retraite



Plantation intergénérationnelle d'espèces indigènes (Lousada, Portugal)

De cette façon, des communautés locales plus résilientes et autosuffisantes sont construites, encourageant des changements réels et durables dans les attitudes et les mentalités, car c'est ce qui permet de maintenir des



Feuilles de chêne en automne (Lousada, Portugal)

impacts environnementaux positifs.

Alors que les chercheurs ont soulevé l'ensemble des preuves scientifiques sur l'urgence de protéger les valeurs naturelles et le patrimoine, et de promouvoir l'utilisation durable des ressources et des services fournis par les écosystèmes, il y a un appel transversal à chaque citoyen de la planète. Naturellement, les experts de la conservation de la nature, de la science et de l'éducation à l'environnement jouent un rôle clé, mais il est également essentiel d'impliquer des personnes de tous les horizons et ayant d'autres intérêts et aspirations. Les bénévoles peuvent être des personnes dont la vie est liée au travail dans différents domaines et qui s'épanouissent en dehors des heures de travail grâce aux contributions qu'elles peuvent apporter à la conservation de la nature.

En fait, le volontarisme est un mécanisme très puissant qui ouvre la porte à une participation large, significative et, par conséquent, systémique au niveau de la durabilité environnementale dans leurs communautés. Il y a des exemples inspirants dans le monde entier, et l'un des plus remarquables est le mouvement Chipko, qui a commencé dans les années 1970 avec la mobilisation d'un petit groupe de bénévoles dans la région d'Uttarakhand en Inde. Ils se sont battus pour la protection de la forêt indigène dont ils dépendaient pour leur subsistance. Ce mouvement a commencé à se répandre à l'échelle nationale, ce qui a entraîné une interdiction de l'exploitation forestière dans de nombreuses régions du pays.

Il est important de souligner que, bien que le bénévolat environnemental soit généralement le principal centre d'attention, il existe une longue histoire de participation des bénévoles associée à diverses activités que nous

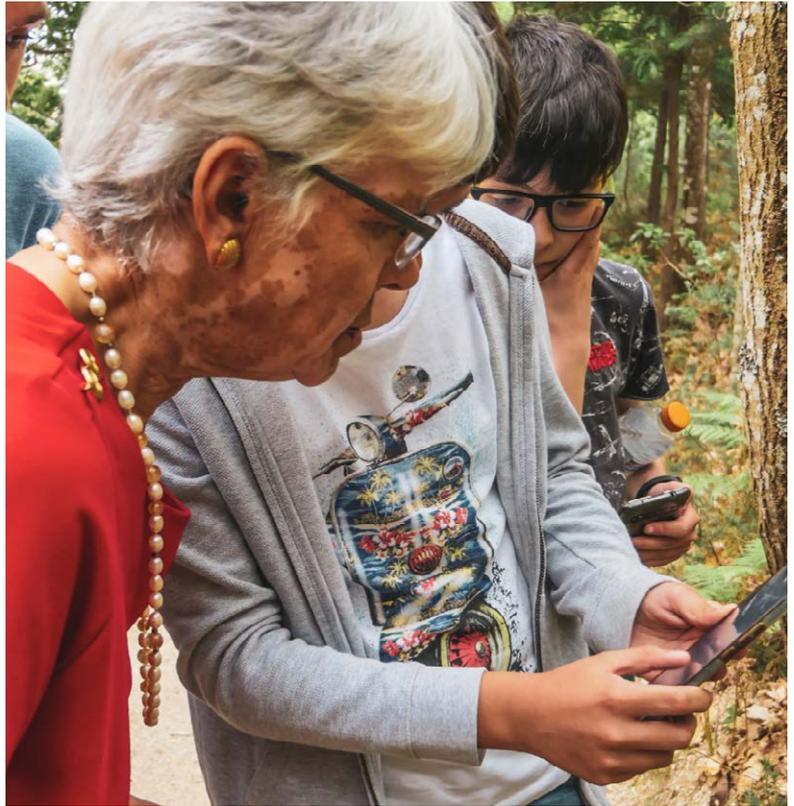
appelons aujourd'hui la gestion de l'environnement. Connus sous le nom de naturalistes, d'amateurs ou d'autodidactes, ce sont des bénévoles cruciaux, même s'ils ne sont pas officiellement considérés comme tels. Ils ont contribué à la connaissance/compréhension écologiques pendant des siècles en collectant des spécimens botaniques (par exemple à Kew-Gardens, Londres, Angleterre) et en participant à des programmes d'observation et de surveillance de la flore et/ou de la faune sauvages (par exemple, des enregistrements photographiques d'oiseaux pris par des naturalistes du monde entier).

Pour les individus, le bénévolat peut conduire à une augmentation significative de la sensibilisation à l'environnement et se manifester par l'adoption d'un mode de vie plus durable. En outre, les actions de bénévolat sur le terrain peuvent avoir un impact direct sur la conservation des valeurs naturelles. Des activités telles que la collecte de semences, la création et l'entretien de pépinières, la plantation d'arbres, l'enlèvement et le contrôle des plantes exotiques envahissantes, entre autres tâches typiques des programmes de bénévolat environnemental, ont le potentiel de démontrer les impacts écologiques pertinents sur la conservation et la restauration des environnements naturels.

Les bénévoles soutiennent le travail de nombreux projets promus par les ONG et les institutions publiques et privées, qui peuvent renforcer les impacts environnementaux et sociaux tangibles, car les deux sont fortement interconnectés. Le travail bénévole est rejeté sur la base des valeurs de générosité et de solidarité, ce qui se reflète dans les modèles de motivation des bénévoles qui relèvent les défis et les tâches présentés avec un maximum d'engagement et de dévouement dans la nature.

«Je vois l'environnement le bénévolat en guise de représailles, Je redonne à la nature en heures de travail ce qu'elle me donne dans les jours heureux d'existence.»

Manuel Nunes, 49 ans, Portugal, conseiller municipal pour l'environnement, la nature et l'action climatique de la municipalité de Lousada



Activité scientifique citoyenne intergénérationnelle à Mata de Vilar (Lousada, Portugal)

Lorsque les bénévoles ont une véritable et profonde admiration pour la nature/la cause environnementale, ils deviennent des agents pleinement engagés de la mission.

En ce qui concerne la participation volontaire de la communauté des seniors, un miroir multigénérationnel se reflète très clairement. C'est-à-dire que les personnes âgées sont considérées comme des références pour les enfants et les jeunes en termes de sagesse qu'elles représentent. En assumant le rôle de bénévole, ils sont en mesure de représenter un excellent exemple de citoyenneté active. En d'autres termes, la participation des personnes âgées peut être un déclencheur pour motiver et amener d'autres générations à s'impliquer dans des programmes de bénévolat.

Le concept de « justice intergénérationnelle » a longtemps été discuté et peut être un moteur de la cohésion sociale et de la coopération. En effet, si les personnes âgées se sentent engagées dans la protection de l'environnement et font partie de la mission mondiale visant à protéger activement la planète, elles montrent leur volonté d'honorer la justice intergénérationnelle.

Le temps libre peut être un facteur limitant l'implication accrue des jeunes et des jeunes adultes dans le bénévolat. Comme les personnes âgées à l'âge de la retraite ont plus de temps libre, elles peuvent contribuer plus régulièrement aux programmes de bénévolat environnemental en cours que les jeunes générations



Activité intergénérationnelle de science citoyenne à Mata de Vilar (Lousada, Portugal)



Plantation intergénérationnelle d'espèces indigènes (Lousada, Portugal)



Plantation bénévole pour personnes âgées en marge de la rivière Sousa (Lousada, Portugal)



Activité éducative environnementale liée à la démonstration d'échantillonnage d'invertébrés et d'insectes (Lousada, Portugal)

04

L'importance du vieillissement actif

L'élargissement de la durée de vie de la population mondiale a provoqué des changements démographiques dramatiques et des changements anthropologiques qui génèrent d'énormes défis sociaux et économiques, soulignant l'importance d'un vieillissement actif et en bonne santé.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, dans le monde, aucun autre groupe d'âge ne connaît une croissance aussi forte. Le terme bien connu "révolution démographique" montre qu'entre 1970 et 2025, il devrait y avoir une augmentation de 223 % du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, et d'ici 2050, les projections estiment qu'il y aura environ 2 milliards de citoyens âgés de 60 ans ou plus, dont 80 % vivront dans des pays développés. La tendance actuelle à l'évolution vers une société mondiale vieillissante éveille la nécessité de créer des adaptations politiques et institutionnelles pour le vieillissement actif et en bonne santé tout au long de la vie des citoyens.

En 2015, l'Organisation mondiale de la santé a défini le vieillissement actif comme "... le processus d'optimisation des possibilités de santé, de participation et de sécurité afin d'améliorer la qualité de vie à mesure que les gens vieillissent" et le vieillissement en bonne santé comme "... le processus de développement et de maintien de la capacité fonctionnelle qui permet le bien-être à un âge plus avancé".

La dernière décennie a été expressive en termes de cadre de vieillissement actif et sain, qui a été adapté en tant que stratégie mondiale dans les politiques de vieillissement



Installation d'un nid d'oiseaux dans le jardin des personnes âgées (Lousada, Portugal)

et la recherche scientifique. Bien qu'il existe plusieurs modèles proposés de vieillissement actif et en bonne santé, un consensus mondial est nécessaire pour permettre la mise en œuvre d'actions concrètes dans les différents pays. Les années de vie en bonne santé, qui réunit la combinaison de paramètres psychologiques,



Plantation bénévole senior d'espèces indigènes (Lousada, Portugal)

physiques et socio-économiques (par exemple, des facteurs tels que l'environnement urbain, le mode de vie et l'inclusion sociale) au cours de la vie de l'individu, est capable d'être un marqueur du vieillissement actif et en bonne santé. Le cadre du vieillissement actif reconnaît la pertinence de l'apprentissage tout au long de la vie aux côtés de l'éducation formelle et de l'alphabétisation en tant qu'ingrédients d'une recette qui favorise la participation, la santé et la sécurité dans le processus de vieillissement.

«J'ai toujours apprécié participer et collaborer, à tout moment Je suis invité à faire du bénévolat. Ce sont des lauriers qui enrichissent ma longévité. J'aime être serviable et généreux au sein de ma communauté.»

José Valinhas, 82 ans, Portugal, homme d'affaires à la retraite



Activité éducative environnementale avec les personnes âgées sur la flore locale et une pratique artisanat créatif (Lousada, Portugal)

L'Union européenne, ainsi que les gouvernements nationaux et les agences de santé, cherchent à augmenter le ratio de personnes âgées qui restent indépendantes et en bonne santé.

Le contact et la relation avec la nature ont montré des résultats très positifs sur le bien-être et le vieillissement actif et en bonne santé des populations (y compris les promenades ou les randonnées dans la nature). Une étude récente (2020) soulève la question importante « les gens sont-ils heureux parce qu'ils visitent les parcs, ou visitent-ils les parcs parce qu'ils sont heureux ? », concluant que la visite de parcs/espaces verts améliore la santé et le bonheur, et non l'inverse. Il y a au moins sept avantages clés : les avantages psychologiques, cognitifs, physiologiques, sociaux, spirituels et tangibles de l'engagement avec la nature. Les effets bénéfiques d'être dans la nature, sans avoir besoin d'être physiquement actif, reflètent une augmentation du bien-être, des niveaux d'énergie plus élevés, une réduction du stress et ont des effets réparateurs tels que des sautes d'humeur positifs et des changements de tension et de stress vers des états plus détendus. Ces avantages dépendent du niveau d'immersion dans les expériences de la nature, par exemple si l'on se sent « pleinement présent » ou « éloigné » d'être dans la nature.

Les avantages de la participation des personnes âgées aux activités de bénévolat dans l'environnement et/ou à la nature ont été scientifiquement démontrés, principalement

parce que les gens ressentent du plaisir et de la joie d'être dans la nature à faire quelque chose qui a un impact sur le bien-être et la qualité de vie en termes de condition mentale et physique. Les environnements naturels sont des espaces dans lesquels les personnes âgées signalent un sentiment important de plaisir lorsqu'elles observent la flore en détail, ce qui augmente leur fascination pour les éléments et les valeurs naturels, en particulier leur beauté et leur complexité.

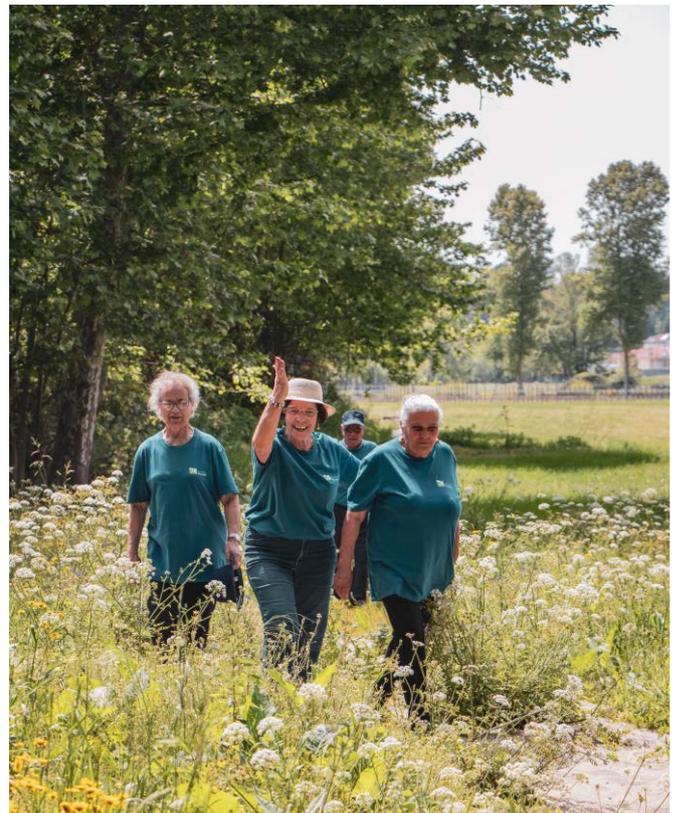
Cet état d'esprit agréable dans les espaces verts semble être important pour surmonter le stress, la résistance ou les situations désagréables. Les actions de bénévolat environnemental au troisième âge, telles que le nettoyage des zones naturelles, le jardinage ou l'agriculture, montrent des avantages évidents au niveau de l'activité physique, liés à l'estime de soi et à la limitation moins fonctionnelle.

Les impacts sur la socialisation dus à la participation des personnes âgées à la conservation de la nature sont également assez importants, et ils découlent du sentiment accru de communauté et de camaraderie entre les personnes âgées (bénévoles) et de leur engagement dans l'apprentissage tout au long de la vie, ce qui montre d'énormes avantages pour le vieillissement actif.

«Quand j'ai commencé à faire du bénévolat, J'ai réalisé que le plus petit acte de gentillesse peut avoir un impact significatif sur la vie de quelqu'un. C'est une façon pour moi de montrer compassion et empathie à ceux qui en ont le plus besoin».

Maria, 73 ans, Chypre, infirmière à la retraite

Le bénévolat environnemental peut également contribuer positivement à l'attitude habituelle d'isolement social des personnes âgées, car il rassemble des personnes dans les mêmes circonstances dans un travail significatif dans la nature. Les résultats sociaux exprimés par de nombreux bénévoles mentionnent la construction d'une base d'adhésion dans la société et le développement d'un sentiment que l'effort a fait ou fait une différence dans la société.



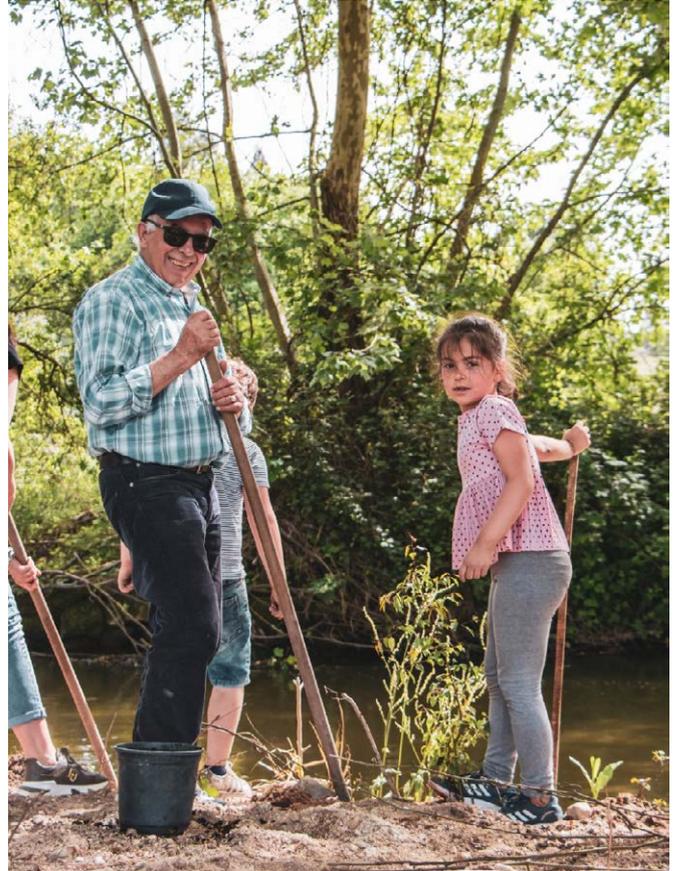
Promenade interprétative pour observer la biodiversité locale à Mata de Vilar (Lousada, Portugal)

Les avantages pour l'identité sociale et l'engagement civique se produisent dans la mesure où le bénévolat environnemental supérieur améliore de nouvelles relations sociales et interpersonnelles, ce qui incite par conséquent à la cohésion sociale et à un sentiment d'appartenance au lieu. Lorsque les personnes âgées entrent en contact avec des activités environnementales dans la phase plus ancienne de la vie, cela semble satisfaire le sentiment bien connu de " motivation de l'ancienneté ", car elle renforce la volonté de contribuer à une planète meilleure et provoque la prise de conscience et l'action des personnes âgées sur la qualité de vie des générations futures.

« Le volontariat dans une nature environnement fait et rend encore ce que nous avons autour de nous plus riche et plus beau. J'ai l'occasion Avoir de l'histoire et de la culture entre mes mains. »

Fabiana Mesquita, 17 ans, Portugal, lycéen

De cette façon, il devient possible de renforcer l'implication et l'engagement en faveur de la protection de l'environnement et de créer une marque réelle et positive de la micro à l'échelle macro, et de favoriser de bonnes pratiques environnementales individuelles et collectives.



Plantation intergénérationnelle d'espèces indigènes (Lousada, Portugal)



Promenade interprétative à Mata de Vilar (Lousada, Portugal) sur les arbres et les insectes

05

Tirez le meilleur parti de votre placement de bénévole

Étant donné que le projet Grey4Green fait partie d'un consortium de cinq nationalités, ce chapitre traite de certaines expériences que les bénévoles peuvent vivre dans divers pays des partenaires du projet, et qui conviennent également à d'autres pays européens.

Ainsi, en commençant par être bénévole au Danemark, en plus de l'accomplissement du travail bénévole, il y a l'avantage d'enrichissement de partager des expériences avec des gens partageant les mêmes idées. En termes de compensation et de dons en franchise d'impôt, il est possible que les bénévoles puissent en bénéficier.

Compte tenu de la variété des écosystèmes qui existent au Portugal, les bénévoles peuvent avoir l'occasion de visiter les vestiges des forêts indigènes qui occupent une partie du pays, les zones montagneuses, les zones riveraines, les zones d'estuaires, les forêts de chênes-lièges et les écosystèmes marins pour entrer en contact avec la nature, à la fois terrestres et marins. Par conséquent, d'une part, les bénévoles peuvent comprendre la complexité et la diversité des solutions basées sur la nature, et d'autre part, ils peuvent connaître différents domaines du bénévolat qui ont été explorés et mis en œuvre au niveau national.

Le Portugal est un pays petit mais très diversifié en termes de patrimoine naturel. De plus, le Portugal a des traditions dynamiques et authentiques qui peuvent être découvertes par les bénévoles au niveau culturel et historique en entrant en contact avec les communautés locales et avec la nourriture typique. Cela apporte un sentiment d'épanouissement, car les résultats/l'impact du travail bénévole peuvent être améliorés.

«Être dans l'incroyable Nature islandaise et réduction de la vie et des commodités à un niveau très basique m'a donné la chance de libérer ma tête des soucis quotidiens et faire l'expérience de chaque instant en étant complètement

concentré avec mon corps et mon esprit.»

Verena, 31, doctorant

Il existe plusieurs associations culturelles, organismes de bienfaisance, associations sportives avec lesquelles les bénévoles peuvent créer des contacts et même des conseils municipaux : les avantages du bénévolat sont nombreux : pension complète, transferts, excursions et échange culturel comme aucun autre. Les bénévoles peuvent partager leurs expériences avec les Français, qui ont également une grande affection pour le bénévolat. Des adolescents aux lycéens en passant par les adultes professionnels, les Français ont partagé leur expérience et leurs connaissances en participant à différents programmes de bénévolat chaque année.

À Chypre, les bénévoles peuvent profiter au plus de leur placement en visitant des sites historiques, en profitant des plages, en essayant la nourriture traditionnelle, en contact avec la communauté, en partageant des expériences avec d'autres bénévoles, en restant motivés, en faisant l'expérience de la joie et de l'épanouissement, et en développant la citoyenneté. En profitant de ces opportunités, les bénévoles peuvent avoir un impact positif à la fois sur eux-mêmes et sur les bénévoles de la communauté.

Les bénévoles en Islande peuvent profiter du programme de bénévolat pour rencontrer de nouvelles personnes tout en profitant de la nature magnifique et unique, visiter des zones où ils n'étaient peut-être pas allés auparavant et vivre une expérience incroyable avec d'autres bénévoles. Mais surtout, les bénévoles ont un sentiment d'épanouissement lorsqu'ils travaillent à l'extérieur. Il est pertinent de garder à l'esprit que tirer le meilleur parti de l'expérience du bénévolat ne dépend pas seulement du pays, de la région, de la communauté ou de l'organisation, de sorte que la vision et l'attitude des bénévoles envers eux-mêmes et leur environnement auront certainement beaucoup de poids.

Pour cette raison, voici une liste de quelques aspects qui peuvent aider les bénévoles à rendre cette expérience aussi enrichissante que possible, non seulement pour eux-mêmes, mais pour toutes les personnes impliquées et pour la cause, les bénévoles s'engagent à contribuer à...

- Maintenir une communication ouverte et saine avec les collègues et l'équipe de coordination ;
- Si les bénévoles estiment qu'il y a une situation/condition

qui les met mal à l'aise, ou inquiets, il est important de partager ces commentaires avec la personne responsable de l'équipe de coordination ;

- Être plus introverti et/ou timide sont des caractéristiques valables communes à de nombreuses personnes. Si cela arrive aux bénévoles, ils devraient voir cela comme une fenêtre d'opportunité pour eux de gérer de telles émotions et de devenir un peu plus ouverts ;

- Les objectifs que les bénévoles se fixent avant l'expérience de bénévolat peuvent changer après leur arrivée et leur intégration, et cela fait partie du processus d'adaptation personnelle et intellectuelle de chaque bénévole ;

- Il est important que les attentes des bénévoles soient réalistes ;

- Les bénévoles doivent décider de ce qu'ils veulent accomplir en tant que bénévole, ce qui les aidera à rester clairs et concentrés pendant le travail. Réfléchissez à ce que le bénévolat peut offrir : un nouvel apprentissage et une nouvelle connaissance, la rencontre et la socialisation avec de nouvelles personnes, s'amuser ou espérer qu'il offrira l'occasion de faire une différence ou de contribuer à une cause en laquelle ils croient ;

- Si les bénévoles ont la volonté de se souvenir de ce qu'ils ont appris, peut-être même de le répéter à une occasion future, il est important d'écrire dans un cahier tout l'apprentissage que les bénévoles trouvent intéressant et utile ;

- Les bénévoles doivent être conscients de ce qu'ils doivent donner à l'organisation, de la façon dont le don de leur temps, de leurs compétences et connaissances personnelles/intellectuelles/professionnelles, de leur enthousiasme et de leur passion pour la cause sont quelques-unes des contributions qui ajouteront de la valeur ;

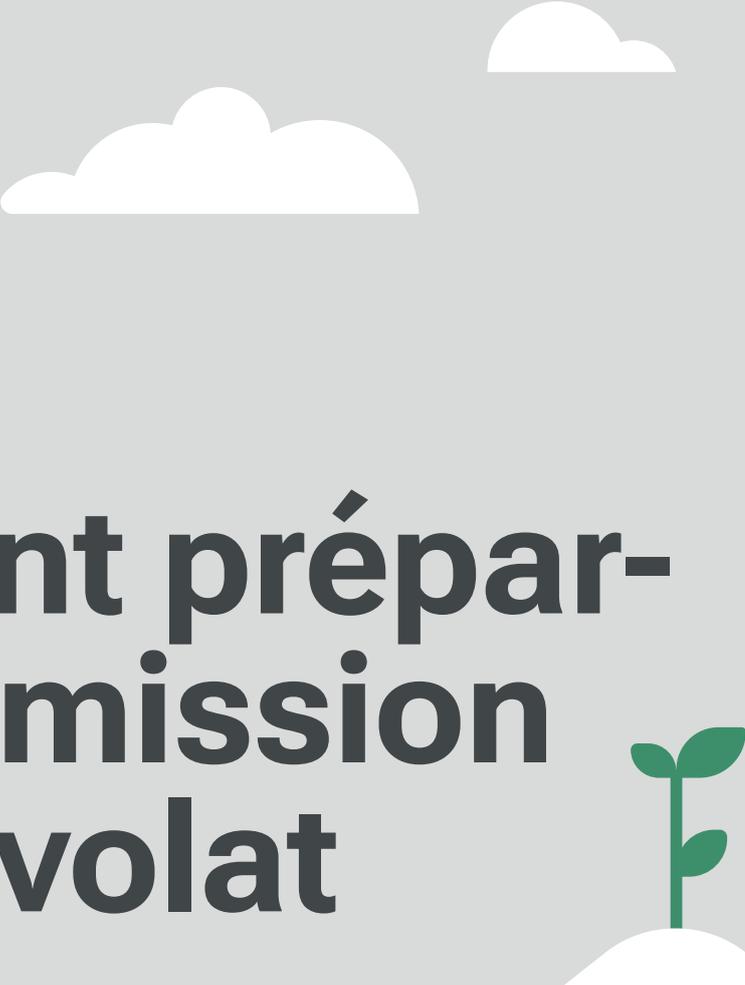
- Dans le cas où les bénévoles pensent qu'il pourrait être plus intéressant, plus sûr ou amusant de se lancer dans cette expérience avec un ami, il y a toujours une chance d'inviter quelqu'un à faire du bénévolat aussi ;



Activité de plein air axée sur le paysage et la biodiversité de Mata de Vilar (Lousada, Portugal)

06

Comment préparer votre mission de bénévolat



Le bénévolat peut être une expérience inoubliable et très enrichissante. Cependant, il y a tellement d'options disponibles qu'il devient extrêmement important de fixer des priorités et des objectifs dès le début, et de faire des recherches approfondies. La qualité de l'expérience dictera certainement comment cette aventure humaine difficile peut avoir un impact sur la vie du bénévole.

«Je crois que le bénévolat me permet d'exprimer mon gratitude pour les bénédictions J'ai reçu dans la vie. C'est une façon pour moi de donner retour à la société et faire le monde un meilleur endroit, une personne à la fois.»

Petros, 60 ans, Chypre, fonctionnaire à la retraite

Le facteur le plus efficace lorsqu'il y a une intention de faire du bénévolat environnemental est de choisir la meilleure opportunité qui répond aux compétences, aux intérêts et à la disponibilité de la personne intéressée. Certaines étapes essentielles pour préparer l'entrée des bénévoles dans le monde du bénévolat sont les suivantes :

- Définir clairement les objectifs et les attentes de l'implication des bénévoles dans le travail bénévole ;
- Pour clarifier la disponibilité du temps des bénévoles, en pensant à la distance que l'engagement peut aller ;
- Pour rechercher les possibilités de bénévolat disponibles. Les bénévoles peuvent trouver des causes ou des organisations avec lesquelles s'identifier par différents moyens de diffusion, par exemple par Internet ou par les médias (télévision, radio, journal), ou en contactant les organisations, et même en demandant à leurs amis et à leur famille ;
- Explorer en profondeur l'organisation dans laquelle les bénévoles ont l'intention de postuler en tant que bénévole, car comprendre quelles exigences et quelles compétences sont nécessaires, ou le processus de sélection et de formation des bénévoles peut être utile ;
- Réfléchir aux conditions financières que l'organisation fournit, afin qu'il soit plus facile de décider quelle opportu-

nité de bénévolat les bénévoles veulent saisir. Cela est dû au fait qu'il existe des organisations bénévoles qui exigent, par exemple, le paiement des frais d'inscription et/ou que l'assurance soit effectuée par le bénévole. Cependant, il existe de nombreuses organisations qui créent des conditions dans lesquelles le bénévole n'a aucune dépense ;

- Décider des préférences en termes de type de travail/tâches que les bénévoles aimeraient faire, et si elles s'identifient davantage au travail seul, en binôme ou en grands groupes ;

- Lorsque les bénévoles ont une organisation à l'esprit qui les intéresse, il peut être utile et même motivant de contacter directement les responsables bénévoles, en leur expliquant qu'ils sont curieux d'en savoir plus sur leur travail et de profiter de l'occasion pour poser des questions sur l'organisation, l'emplacement, la logistique, etc. Les questionnaires de bénévoles sont une excellente ressource pour guider les bénévoles débutants tout au long du processus de demande et de l'implication dans l'organisation. Le bénévolat environnemental couvre un large éventail d'opportunités, du bénévolat communautaire au bénévolat numérique, et peut emmener des bénévoles à l'autre côté de la planète. Ils peuvent inclure le travail dans des scénarios de secours face aux catastrophes naturelles, jusqu'à des travaux de conservation de la nature plus conventionnels.

«Le programme de bénévolat a pris une place très importante dans ma vie, comme j'ai choisi avoir une troisième carrière après J'ai pris ma retraite et j'ai pris un nouveau de ma vie vers la conservation de la nature, ce qui est très satisfaisant pour moi.»

Roger, 78 ans, Islande, ancien enseignant

Lorsqu'il y a une intention consciente et responsable de se lancer dans une aventure dans le rôle d'un bénévole, il est suggéré que les bénévoles prennent en considération

les questions suivantes :

- L'organisation est-elle une organisation légitime pour la participation volontaire ?
- L'objectif de l'organisation répond-il aux valeurs, aux croyances et aux aspirations des bénévoles ?
- L'organisation détient-elle une assurance responsabilité civile et une assurance accidents personnels pour le bénévole ?
- Le rôle du bénévole dans l'organisation est-il bien défini ? Est-ce clair et spécifique ?
- L'organisation fournit-elle des informations écrites détaillées sur sa mission et ses activités ?
- Le bénévole est-il satisfait de la façon dont l'organisation utilise ses fonds conformément à sa mission ?



Activité intergénérationnelle d'observation des oiseaux (Lousada, Portugal)



Cours de formation sur le vieillissement actif et la conservation de la nature promu par le projet Grey4Green à Chypre

07

Droits et devoirs d'un bénévole



En 2012, l'Union européenne a lancé une charte visant spécifiquement à détailler les droits et responsabilités des bénévoles européens, estimant que leur mise en œuvre améliorerait les conditions pour les bénévoles et pour le bénévolat en général. Selon l'UE, l'accès aux possibilités de bénévolat et à la citoyenneté active sont des droits, et non des privilèges, et toute personne a le droit de faire du bénévolat, n'importe où dans le monde. Assurer l'accès et encourager la participation aux activités bénévoles est crucial pour favoriser une culture de participation, de développement personnel responsable et de citoyenneté active en Europe et au-delà. Cependant, en premier lieu, les bénévoles doivent être sauvegardés et habilités grâce à la base éthique des droits dont ils ont besoin et des responsabilités que tout lieu de travail exige, qu'il soit bénévole ou non. Ainsi, l'UE a établi les principes, les normes, les normes et les objectifs du bénévolat, reconnaissant qu'il existe différentes réalités et types de bénévolat, et c'est le point de départ. L'instruction et l'autonomisation des bénévoles leur permettent de faire valoir leurs droits, tout comme ils con-

naissent leurs responsabilités. En bref, la Charte européenne des droits et responsabilités des bénévoles développe une compréhension transversale de la définition d'un bénévole, des activités bénévoles et du bénévolat (indépendant ou structuré par une organisation) de l'échelle locale à l'échelle européenne.

9. 1 Droits du bénévole

Droits fondamentaux

Article 1 Toute personne qui pratique une activité de bénévolat a le droit d'avoir le statut de « bénévole » si elle le souhaite et elle devrait avoir droit à ces droits fondamentaux ;

Article 2 Les volontaires ont droit à la pleine protection de leurs droits de l'homme, lorsqu'ils exercent l'activité de bénévolat ;

Article 3 Toute personne a droit à l'égalité d'accès au bénévolat et à la protection contre toutes sortes de discriminations telles

que l'âge, le sexe, l'identité sexuelle, la race, la couleur, la langue, le handicap, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, l'association à une minorité nationale, la propriété, la naissance ou tout autre statut, et ne doit pas faire l'objet de discrimination sur la base de ses antécédents ou de ses croyances ;

Article 4 Personne ne peut être empêché par la loi de participer à une activité de bénévolat de son choix, tant que l'activité de bénévolat est menée dans le respect des droits de l'homme et contribue au bien public ;

Article 5 Tous les bénévoles doivent être informés de leurs droits et responsabilités.

Article 6 Tout bénévole a droit à une protection sociale pendant l'activité de bénévolat sous forme de soins de santé et d'assurance responsabilité civile ;

Article 7 Chaque bénévole a le droit de concilier son activité de bénévolat avec sa vie privée et sa vie professionnelle, et peut ainsi obtenir une certaine flexibilité pendant l'activité de bénévolat. Tout bénévole a en outre le droit de refuser des tâches qui iraient à l'encontre de ses croyances et/ou de ses convictions ;

Article 8 Tout volontaire a le droit de faire du bénévolat en dehors de son pays de résidence ou de naissance. Par conséquent, si nécessaire, un visa, gratuit, doit être obtenu par le biais d'une procédure ouverte, accessible et transparente qui favorise la mobilité des bénévoles. Droit au soutien des fournisseurs de bénévolat (une fois que les postes de bénévole ne sont pas rémunérés, faites en sorte que les bénévoles puissent entrer en tant que touriste).

Article 9-13 Droit au soutien des prestataires de bénévolat. Voir sur l'annexe

Droits au développement personnel

Article 14 Tout bénévole a droit au soutien éducatif/de formation nécessaire afin de mettre en œuvre l'activité de bénévolat à sa pleine capacité et à sa meilleure connaissance ;

Article 15 Tout bénévole a le droit de faire reconnaître la contribution, les compétences et les compétences acquises par le biais d'activités de bénévolat par les structures et institutions éducatives et professionnelles formelles. Les bénévoles devraient avoir le droit de développer de nouvelles compétences et compétences et l'espace pour découvrir, expérimenter et

développer leur propre parcours d'apprentissage ;

Article 16 Tout bénévole a droit, si l'activité de bénévolat l'exige, à la flexibilité du temps de travail et des activités éducatives afin d'entreprendre des activités de bénévolat. Si la mise en œuvre d'activités de bénévolat nécessite une certaine flexibilité de la part des obligations contractuelles ou éducatives, le bénévole doit demander l'accord de l'entrepreneur ou du fournisseur d'éducation.

9. 2 Responsabilités du bénévole

Article 17 Tout volontaire respecte les règles de droit et la non-discrimination tout au long de son activité volontaire,

Article 18 Chaque bénévole a la responsabilité de respecter l'intégrité, la mission, les objectifs et les valeurs du fournisseur de bénévolat ;

Article 19 Chaque bénévole respecte les engagements qui sont pris avec le fournisseur de bénévolat en ce qui concerne la quantité de temps et d'efforts qui ont été généralement convenus pour être consacrés à l'activité de bénévolat et à la qualité qui doit être fournie ;

Article 20 Chaque bénévole a la responsabilité de participer à la formation offerte qui est pertinente pour le bénévole et qui est liée aux compétences nécessaires pour effectuer les tâches convenues. La formation doit être gratuite pour le bénévole

Article 21 Chaque bénévole respecte la confidentialité des informations (organisationnelles), en particulier en ce qui concerne les affaires juridiques et les données personnelles des membres, du personnel et des bénéficiaires d'activités bénévoles.

Article 22 Tout bénévole comprend que le bénévolat vise des avantages pour le bien commun ou la société,

Article 23 Chaque bénévole coopère avec d'autres bénévoles au sein de l'organisation, le cas échéant, et contribue à la durabilité de l'organisation par la communication avec les autres et un transfert à la fin de leur engagement.

Article 24-28 Droits des fournisseurs de bénévoles. Voir l'annexe.

Article 24 Les organisations et groupes à but non lucratif,



Bénévole senior enseignant à l'utilisation d'outils à un groupe d'étudiants

qui sont indépendants, se gouvernent eux-mêmes ainsi que d'autres entités à but non lucratif ou autorités publiques qui offrent des possibilités de bénévolat, ont droit au statut de prestataire de bénévolat ;

Article 25 Les fournisseurs de volontariat ont droit à un cadre de soutien stable et durable et à un environnement favorable, y compris des structures de financement adéquates qui fournissent un financement accessible, durable et flexible ;

Article 26 Les fournisseurs de bénévolat ont le droit de participer aux processus de prise de décision politique à tous les niveaux dans le domaine du bénévolat, en représentant l'intérêt et les besoins des bénévoles. Compte tenu de l'expertise des fournisseurs de bénévolat, en tant qu'acteurs les plus proches du bénévole, ils doivent être consultés sur des questions relatives à la politique ou au droit dans le secteur du bénévolat à tous les niveaux ;

Article 27 Les fournisseurs de bénévolat ne devraient pas être imposés sur leur revenu ;

Article 28 Les fournisseurs de bénévolat doivent sélectionner les bénévoles en fonction de leur mission et de leur vision, ainsi

que des compétences et du profil spécifiques des bénévoles si certaines activités de bénévolat les exigent.

Article 29-35 Responsabilités des prestataires de bénévolat. Voir l'annexe

9. 5 Responsabilités de soutenir les bénévoles

Article 36 Les prestataires de bénévolat doivent rembourser les dépenses liées à l'activité de bénévolat pour le bénévole ;

Article 37 Les prestataires bénévoles doivent fournir une description claire de la tâche de l'activité que le bénévole doit effectuer. Le contenu de la description de la tâche devrait, dans la mesure du possible, être élaboré et convenu ensemble par le fournisseur de bénévolat et le bénévole et, si nécessaire, devrait être mis à jour pendant l'activité de bénévolat ;

Article 38 Les fournisseurs de bénévolat s'engagent à élaborer et à mettre en œuvre des normes de qualité qui assurent la préparation et l'information, offrent des conseils personnels, une assistance et un suivi tout au long du processus, des

mécanismes d'évaluation clairs et un soutien complet dans la réalisation des activités de suivi requises ; idéalement, le fournisseur bénévole devrait viser à avoir un système d'assurance de la qualité ;

Article 39 Les fournisseurs de volontariat offrent aux bénévoles les outils nécessaires et l'accès aux ressources existantes et prévues afin de leur permettre de mettre en œuvre les activités convenues ;

Article 40 Les fournisseurs de bénévolat doivent assurer des structures de transfert et de rapport efficaces pour les bénévoles afin de garantir la durabilité des activités de bénévolat ;

Article 41 Les fournisseurs de bénévolat garantissent le droit de participer au processus de prise de décision pour les bénévoles en ce qui concerne l'activité de bénévolat au niveau le plus approprié. Les fournisseurs de bénévoles doivent s'assurer que les bénévoles se sentent propriétaires du projet par le biais de la codécision dans la mise en œuvre du processus et du droit de participer aux processus démocratiques liés au projet. Le fournisseur de bénévolat devrait assurer l'accès des bénévoles afin de participer à la vie et aux processus décisionnels de l'organisation. En outre, les prestataires doivent veiller à ce que les bénévoles aient l'autonomie nécessaire pour développer leurs propres initiatives tant qu'ils contribuent à la cause de l'organisation ;

Article 42 Les fournisseurs de bénévolat doivent veiller à ce que le soutien nécessaire aux groupes cibles spécifiques de bénévoles potentiels, tels que les personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé mentale, les mineurs ou les personnes âgées, soit fourni à ceux qui veulent faire du bénévolat. Responsabilités de soutenir le développement personnel du bénévole ;

Article 43 Les prestataires de bénévolat doivent assurer le soutien éducatif nécessaire aux bénévoles tout au long du processus. En outre, les prestataires de volontariat doivent veiller à ce que le bénévole ait la possibilité de développer des compétences et de disposer des outils nécessaires pour réfléchir consciemment aux processus d'apprentissage ;

Article 44 Les prestataires de volontariat veillent à ce que des outils de reconnaissance des compétences et des compétences acquises au cours de l'activité de bénévolat soient mis en place, en coopération avec les structures et institutions éducatives et professionnelles ;

Article 45 Les prestataires bénévoles doivent assurer la vie privée du bénévole dans sa vie personnelle et professionnelle, et doivent également protéger leurs données.



Une équipe de bénévoles faisant des travaux de piste à Ásbyrgi (Islande)

08

Cadre juridique de vert le bénévolat les programmes



Base du cadre juridique pour le bénévolat / législation principale réglementant et encadrant l'activité de bénévolat. Aucun des pays partenaires n'a de loi spécifique pour le bénévolat chez les personnes âgées, mais la loi couvre plutôt tous les bénévoles et pour tous les types de bénévolat.

Danemark

Le Danemark n'a pas de loi spécifique pour le bénévolat parmi les personnes âgées, mais la loi couvre plutôt tous les bénévoles et tous les types de bénévolat.

- Règles et lignes directrices pour le bénévolat dans les municipalités et régions ;
- Règles sur l'environnement de travail dans le cadre social volontaire les organisations.

Le Portugal

Conformément à la législation actuelle, le travail bénévole est guidé par les principes de solidarité, de participation, de coopération, de complémentarité, de gratuité, de responsabilité et de convergence.

- Base du cadre juridique du bénévolat - Portugais
Loi n° 71/98 ;
- Cadre juridique pour la pratique du bénévolat

au Portugal - Législation actuelle ;

- Le décret-loi n° 388/99 du 30 septembre réglemente la loi n° 71/98, du 3 novembre, créant les conditions promouvoir et soutenir le bénévolat ;
- Étude sur le bénévolat dans l'Union européenne - Rapport Le Portugal.

La France

Le ministère français des Villes, de la Jeunesse et des Sports publie un guide annuel sur le bénévolat, " LE GUIDE DU BÉNÉVOLAT", qui comprend des dispositions importantes telles que l'assurance pour les bénévoles. Bien que certaines associations soient tenues de souscrire une assurance (par exemple, les centres de vacances, les clubs sportifs), il est fortement recommandé que d'autres prennent une assurance responsabilité civile. Les associations devraient énumérer les personnes et les activités impliquées lors de la prise d'une assurance.

Des prolongations temporaires de la couverture peuvent être demandées pour des événements exceptionnels. D'autres options comprennent une assurance accident personnel et une couverture spéciale pour les véhicules de l'entreprise. Il est important de vérifier que l'assurance personnelle couvre

les bénévoles qui utilisent leur propre véhicule. De nombreuses banques et compagnies d'assurance offrent des polices adaptées aux associations.

Référence : [Loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association](#)

Chypre

En tant que programme de bénévolat écologique à Chypre, il est important de comprendre le cadre juridique du bénévolat dans le pays. Voici quelques ressources et informations concernant le cadre juridique des programmes de bénévolat vert à Chypre :

- Loi chypriote sur le bénévolat : La loi chypriote sur le bénévolat (loi 93 (I)/2017) décrit le cadre juridique du bénévolat dans le pays. Il définit le bénévolat, décrit les droits et les obligations des bénévoles et des organisations bénévoles et établit des procédures de reconnaissance des organisations bénévoles;
- Cadre juridique pour les bénévoles individuels : Les bénévoles individuels à Chypre sont protégés par les lois du travail du pays, qui décrivent les droits et les protections des travailleurs. En outre, les bénévoles sont protégés par la loi chypriote sur le bénévolat ;
- Cadre juridique pour les organisations qui engagent des bénévoles : Les organisations qui engagent des bénévoles à Chypre sont tenues de s'inscrire auprès du Département du bénévolat du ministère de l'Intérieur. Les organisations enregistrées sont reconnues en tant qu'entités juridiques et ont droit à certains avantages et protections ;
- Cadre juridique pour les organisations à but lucratif : Les organisations à but lucratif à Chypre ne sont pas éligibles pour engager des bénévoles. Cependant, ils peuvent s'engager dans des programmes de responsabilité sociale des entreprises, qui peuvent inclure le soutien d'initiatives de bénévolat ;
- Assurance et protection des bénévoles : La loi chypriote sur le bénévolat exige que les organisations bénévoles fournissent une couverture d'assurance aux bénévoles pendant leur service. Cela comprend la couverture des accidents, des maladies et de la responsabilité. De plus, les bénévoles sont protégés par le droit du travail de Chypre ;
- Sites Web et articles sur le cadre réglementaire : Le département du bénévolat du ministère de l'Intérieur est le principal organisme gouvernemental responsable de la réglementation et de la promotion du bénévolat à Chypre. Leur site Web fournit des informations sur le cadre juridique du bénévolat dans le pays, ainsi que des ressources pour les bénévoles et les organisations.

Islande

Le cadre général est que des lois spéciales ne s'appliquent pas à l'emploi de bénévoles ou à leur travail. Cependant, il se peut que des groupes spéciaux soient stipulés dans des lois spéciales, par exemple dans la loi sur les sauveteurs et les équipes de recherche et de sauvetage. Il convient de mentionner que, conformément à l'article 1 de la loi sur les conditions de travail des travailleurs et l'assurance obligatoire des droits à pension, des salaires et autres conditions de travail, sur lesquelles les organisations membres du marché du travail s'accordent, doit être le salaire minimum, indépendamment du sexe, de la nationalité ou de la durée de l'emploi, pour tous les travailleurs de la profession concernée dans la zone couverte par l'accord.

Les parties au marché du travail ont également souligné qu'il est considéré comme contraire aux conventions collectives et aux principes du marché du travail que les bénévoles exercent des emplois généraux pour les employés dans les activités économiques des entreprises, étant donné que les lois susmentionnées s'appliquent à ces emplois.

Le travail bénévole au profit du bien public, de la culture caritative ou des questions humanitaires, d'autre part, a une longue histoire, et les membres du marché du travail n'ont pas commenté cela.

Déclaration de ASÍ et SA concernant les bénévoles, où, par exemple, ce qui précède est indiqué.

Le travail bénévole au profit de la conservation de la nature est basé sur des points de vue ou des idéaux forts. L'objectif est que le travail profite à l'environnement naturel et au public, comme les équipes de sauvetage, la Croix-Rouge et les scouts, mais ne favorise pas les intérêts économiques des individus ou des entreprises.

Le bénévolat au profit de la nature est connu dans de nombreuses régions du monde. Sans l'aide de bénévoles, les objectifs de conservation ne seraient pas atteints dans de nombreux domaines, ils effectuent un travail pratique, mais ont également beaucoup de connaissances qu'ils acquièrent et partagent. Les bénévoles font souvent des tâches qui ne seraient pas faites autrement. La Fédération Europarc a préparé des lignes directrices pour la gestion de la qualité du travail bénévole dans les zones protégées en Europe, et il existe une description de la définition du travail bénévole à l'Agence pour l'environnement conformément à ces règles.

Plus d'informations sur le site Web de l'Agence pour l'environnement d'Islande.



09 Santé et sécurité problèmes

La priorisation de la santé et de la sécurité garantit une expérience positive pour les bénévoles seniors, les chefs d'équipe et renforce la qualité des organisations. Ainsi, dans la plupart des pays européens, les bénévoles peuvent avoir un accès complet aux informations de sécurité, pour les tenir conscients et responsables des choses qui dépendent d'eux et de celles qui dépendent de l'organisation.

«Le travail de volontariat nécessite compétences et vous donne la responsabilité de compléter la tâche, et elle apporte beaucoup de satisfaction dans le fin pour voir ce que vous avez accompli.»

Roger, 78 ans, Islande, ancien professeur

- Pour que le bénévolat se déroule en toute sécurité, essentiellement des tâches qui peuvent avoir un risque accru, il est important que les bénévoles suivent un ensemble de règles et de lignes directrices afin de réduire les accidents ou les incidents. Lorsque les actions de bénévolat impliquent l'utilisation d'outils de travail, leur mode d'exploitation doit également être présenté au bénévole de manière claire et détaillée ;

- Encore une fois, selon le type d'organisation et de bénévolat, la mise en œuvre d'actions de formation peut être prépondérante non seulement en termes de sécurité des bénévoles, mais aussi de qualité du travail effectué ;

- L'équipe de terrain et de coordination, dans le cas où la structure de l'organisation comprend de tels postes, doit être entièrement disponible pour toute clarification supplémentaire au bénévole sur les conditions de santé et de sécurité du programme de bénévolat ;

- Au cours du processus de demande et/ou de recrutement, le bénévole doit présenter son profil médical de manière responsable afin de s'assurer que l'organisation est au courant de tout type de condition médicale qui mérite une attention

particulière de la part de l'équipe de terrain et/ou de la coordination, comme l'existence d'une maladie auto-immune (par exemple, la polyarthrite rhumatoïde) ou d'une maladie chronique (par exemple, une maladie coronarienne) ;

- Si le volontaire prend des médicaments, il doit s'assurer qu'il a les médicaments nécessaires et suffisants avec lui pendant la période pendant laquelle il effectuera le travail ;

- Le bénévole doit informer l'organisation de toute allergie et/ou intolérance alimentaire ou environnementale. En plus d'éviter les cas de réactions allergiques qui peuvent nécessiter une assistance médicale, cela peut également faciliter la logistique interne de l'organisation ;

- Le bénévole doit être informé s'il sera couvert par l'assurance, car, selon l'organisation, cela peut être la responsabilité du bénévole lui-même, auquel cas il y a une obligation de souscrire une assurance-accidents, ou elle peut être garantie par l'entité promotrice. Il y a aussi certaines entités qui n'ont besoin d'aucun type d'assurance, cependant, le volontaire doit être conscient des implications que cela peut avoir en cas de problème de santé ou d'accident ;

- La plupart des pays européens disposent d'un système national de soins de santé qui fournit des services de soins de santé aux citoyens et aux résidents du pays. Les programmes de bénévolat vert devraient veiller à ce que leurs bénévoles soient conscients de leurs droits d'accès aux services de santé dans le cadre de ce système. Il est conseillé au bénévole d'avoir la carte européenne d'assurance maladie (CEIC) avec s'il est citoyen européen, de sorte que s'il y a un besoin de traitement médical, les frais hospitaliers puissent être réduits;

- Chaque pays européen, bien qu'il dispose de certaines lignes directrices transversales en tant que membres de l'Union européenne concernant les questions de santé et de sécurité dans le travail bénévole, a des différences de réglementation et de législation au niveau gouvernemental. Par conséquent, il est important que le bénévole soit correctement informé de tous les problèmes de santé et de sécurité avec l'organisation avec laquelle il a l'intention de collaborer ;

- Le bénévole ne doit jamais travailler seul, étant généralement accompagné d'un membre du chef d'équipe (ou du coordinateur), qui peut idéalement être formé aux premiers secours, en particulier lorsqu'il s'agit de programmes de bénévolat en plein air ;

- Les organisations discutent en permanence de la façon dont elles assureront un environnement de travail physique et mental sûr et sain pour vos bénévoles ;

- Dans une association/organisation bénévole (même sans employés), c'est le conseil d'administration qui sera considéré comme l'employeur. Il incombe donc au conseil d'administration de discuter régulièrement de l'environnement de

travail de l'association, de préférence avec la direction et les bénévoles.

Les lignes directrices présentées ci-dessus couvrent une grande partie des programmes de volontariat dans l'Union européenne, cependant, il est important que le bénévole consulte les lignes directrices/réglementations spécifiques de chaque pays européen et de chaque organisation de promotion. Par exemple, en ce qui concerne le Danemark, l'objectif de la loi sur l'environnement de travail est de créer un environnement de travail physique et mental sûr et sain pour tous. Les règles de la loi s'appliquent donc à tous ceux qui « travaillent » - même s'il s'agit d'un travail bénévole, et indépendamment du fait que le travail soit effectué sous les auspices d'une association, d'une municipalité ou d'un troisième lieu. Législation sur la santé et la sécurité Le travail bénévole au Danemark est soumis à un certain nombre d'exigences, telles que l'aménagement du lieu de travail, la façon dont le travail doit être effectué et la façon dont l'équipement technique doit être utilisé. Il y a aussi des exigences pour s'assurer que les bénévoles ne sont pas à risque de blessure dans le cadre de leur travail bénévole. Malgré la législation nationale actuelle, il existe des organisations, telles que l'Association des Grands-parents pour le climat à Aarhus au Danemark, bien qu'elles incluent des citoyens dans les actions civiques, n'exigent pas le même type de spécificité en termes de questions de santé et de sécurité, puisque l'implication des bénévoles a une plus grande expression militante et un travail de terrain moins pratique (comme, par exemple, les plantations, la construction de chemins, etc.).

Ainsi, il est clair que le bénévole doit bien connaître les conditions liées aux questions de santé et de sécurité, compte tenu du pays et de l'organisation dans lesquels il est inclus.



Séance de photographie avec des personnes âgées à des fins de communication

10

Que faire en cas de...



Il y a plusieurs scénarios qui peuvent se produire au cours d'un programme de bénévolat pour personnes âgées, et en particulier dans le cadre d'une activité ou d'une action de bénévolat.

Si les personnes âgées font face à des difficultés pour accomplir les tâches, quels conseils/stratégies techniques, sociaux et émotionnels les personnes âgées peuvent-elles recevoir pour être plus préparées et plus confiantes ? Comment les personnes âgées en tant que bénévoles peuvent-elles contribuer à la cohésion et à la motivation du groupe ? Les personnes âgées qui éprouvent des difficultés à accomplir des tâches tout en faisant du bénévolat peuvent bénéficier d'une formation technique, d'un soutien social et d'une assurance émotionnelle. Les personnes âgées peuvent contribuer à la cohésion et à la motivation du groupe en partageant leur expérience, en leur fournissant des conseils et du soutien, en donnant l'exemple et en favorisant un sentiment de communauté au sein du groupe.

Si les bénévoles rencontrent des difficultés pendant le programme, ils peuvent toujours trouver le soutien du chef d'équipe ou du coordinateur du programme. Le chef d'équipe garde toujours les informations fournies par les bénévoles

confidentielles. Les bénévoles seront entourés de personnes ayant le même état d'esprit et la même volonté de vous aider à vous sentir inclus dans le projet.



La marche interprétative axée sur *Lucanus cervus*, un coléoptère national protégé (Lousada, Portugal)



11

Utile d'urgence contacts



de la France

Contacts médicaux et policiers en cas d'urgence :

Ambulance et urgence : 112.

Service d'incendie : 18.

La Police : +33 (0) 3 90 23 17 17.

Poste de police central : +33 (0) 3 90 23 17 17.

Poste de police de la gendarmerie : +33 (0) 3 88 37 52 99.

Urgences médicales ASUM : +33 (0) 3 88 36 36 36

ou +33 (0) 800 71 36 36.

Autres contacts :

Le Taxi : +33 3 88 12 21 22. Ouvert 24 heures sur 24.

Personnes sourdes et malentendantes numéro d'urgence : 114.

Chypre

Contacts médicaux, de sécurité et de police en cas d'urgence :

Ambulance et urgence : 112 ou 199.
La Police : 112 ou 199.
Service d'incendie : 112 ou 199.
Défense civile de Chypre : +357 22405100.

Autres contacts :

Observatoire du troisième âge de Chypre : +357 22445453.

Le Portugal

Contacts médicaux, de sécurité et de police en cas d'urgence :

Ambulance et urgence : 112.
Ligne de santé publique : +351 808 211 311. Tous les jours, de 8h à 12h.
Police de sécurité publique : 112 ou +351 218 111 000.
Garde nationale républicaine : +351 213 217 000.
Défense civile portugaise : +351 214 247 100.
Service d'incendie : 117 or 112 or +351 213 422 222.

Les autres Contacts :

Ligne pour personnes âgées : +351 800 20 35 31. En semaine de 9h30 à 17h30.
Centre National de Taxi : +351 218 111 100.

Danemark

Contacts médicaux, de sécurité et de police en cas d'urgence :

Service d'ambulance et d'urgence : 112.
Institut danois pour l'effort volontaire (Center for Frivilligt Social Arbejde) : +45 66146061.
Senior danois (Danske Seniorer) +45 35 37 24 22.
Emplois bénévoles Frivilligjob - +45 31 68 56 87.
Le cas des personnes âgées (Ældre Sagen) +45 33 96 86 86.

Islande

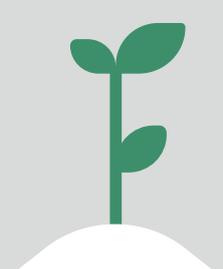
Contacts médicaux, de sécurité et de police en cas d'urgence :

Service d'ambulance et d'urgence : 112.
Carte des services de santé : <https://www.heilsuvera.is/kort/>
Contact d'urgence médicale : 112.
Disponible 24 heures sur 24, tous les jours. Le 112 est le seul numéro de téléphone d'urgence en Europe, disponible dans toute l'Union européenne. Les appels sont gratuits.



12

Un bref aperçu du bénévolat en Europe



En 2011, l'Eurobaromètre spécial 75.2 du Parlement européen concernant le bénévolat souligne que " nous pouvons estimer de manière fiable que plus de 100 millions de citoyens s'engagent dans le bénévolat ". Cette étude a également conclu que 3 personnes sur 10 se considèrent comme actives sur le plan civique. Près de 80 % des citoyens européens reconnaissent le bénévolat comme une partie importante de la vie démocratique en Europe.

«La vie m'a tellement donné. J'ai réalisé que j'avais beaucoup d'énergie et j'ai compris que je ne pouvais pas la garder juste pour moi.

Je crois que l'esprit de le bénévolat fait partie de mon ADN, en fait, j'ai toujours ressenti le besoin d'aider les autres. **La gratitude qui revient à vous rembourse le petit sacrifices.»**

Marie, 76 ans, ancienne institutrice de maternelle française

Plus récemment, en 2011, selon l'Eurobaromètre spécial du Parlement européen de 2011, 75,2, 22 à 24 % des Européens (âges de 15 ans et plus) sont impliqués dans le travail bénévole sur une base régulière ou occasionnelle, avec des taux de participation similaires entre les hommes

et les femmes. Les taux de participation au bénévolat varient considérablement d'un État membre à l'autre. Les pays nordiques de l'UE ont tendance à avoir les taux de participation bénévoles les plus élevés, par exemple aux Pays-Bas, il est d'environ 57 %, au Danemark 43 % et la Finlande 39 %, tandis que la Pologne et le Portugal affichent les taux les plus bas, 9 et 12 % respectivement.

On peut dire que l'investissement dans le bénévolat reflète l'investissement dans la cohésion sociale. Toutes ces statistiques et résultats de l'UE soulignent la valeur du bénévolat et la nécessité qu'il soit pleinement reconnu comme un générateur d'un plus grand sentiment d'identité européenne et de citoyenneté active, une contribution au bien commun, au capital humain et social. Il existe d'innombrables exemples en Europe démontrant le potentiel du bénévolat en tant que source de croissance économique, nouvelle voie vers l'intégration et l'emploi, et facilitateur des processus de lutte contre les inégalités économiques, sociales et environnementales.



Plantation intergénérationnelle d'espèces indigènes (Lousada, Portugal)

Il ne fait aucun doute que le bénévolat est une manifestation clé de la citoyenneté active et, avec la participation politique, il mérite une plus grande reconnaissance, idées, promotion et facilitation de la part des États membres, des organisations, du tissu des affaires et des citoyens eux-mêmes.

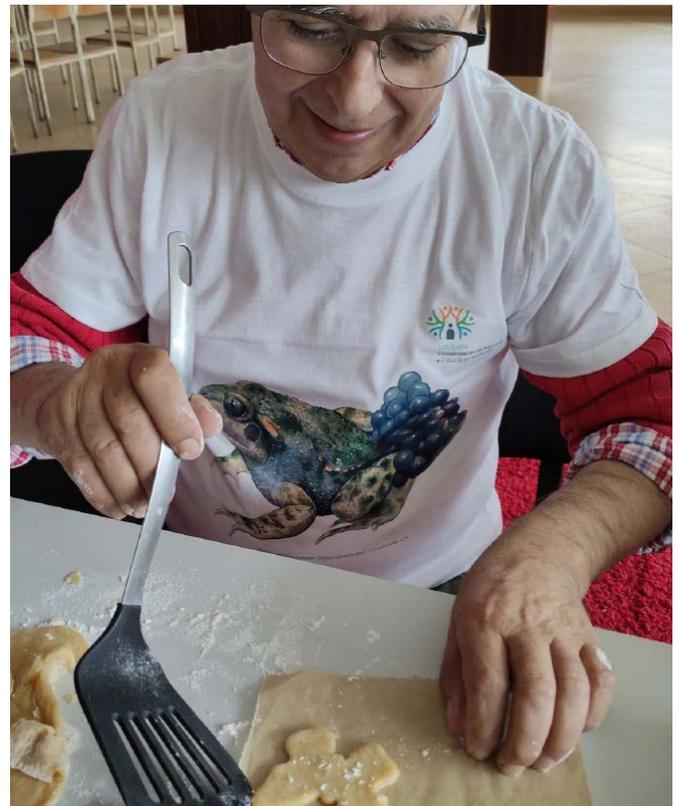
13

Différence entre le bénévolat et l'apprentissage par le service

Le bénévolat et l'apprentissage par le service peuvent être perçus comme deux concepts et activités très similaires. En réalité, ce sont des termes utilisés pour décrire le travail philanthropique interdépendant, mais ils présupposent des approches distinctes. Il existe plusieurs voies possibles en ce qui concerne l'engagement avec les services rendus à la communauté ou à la nature, la plus expressive étant le bénévolat et l'apprentissage par le service, qui supposent toutes deux la participation des citoyens sur une base volontaire, sans retour financier.

Les exigences en matière d'éducation et de compétences sont deux facteurs qui distinguent les approches de la participation civique. D'une part, le bénévolat offre la possibilité de recruter n'importe qui pour n'importe quel projet, c'est-à-dire qu'il ne nécessite pas un certain niveau d'expertise. Par exemple, une personne ayant une formation universitaire en histoire peut faire du bénévolat dans une maison de soins infirmiers, une école ou un programme de conservation de la nature. Pour la performance exemplaire du bénévole, aucune connaissance de base dans le domaine du bénévolat n'est requise. D'autre part, l'apprentissage par le service stipule que le bénévole doit intégrer les sessions en classe, assurant ainsi la complémentarité de la composante théorique et pratique du travail à effectuer. Dans ce cas, un exemple de ce type de participation peut être une personne étudiant la physiothérapie qui cherche à s'impliquer dans un projet médical, en mettant en pratique les connaissances précédemment acquises. De même, l'engagement volontaire dans l'apprentissage par service accepté est généralement de six mois, alors que le bénévolat « traditionnel » peut être n'importe

quelle période de temps. En bref, l'apprentissage par service est une combinaison parallèle d'études et de bénévolat, tandis que le bénévolat est simplement basé sur le concept de tout citoyen offrant de contribuer à la participation civique et d'en bénéficier, sans intérêt obligatoire pour l'aspect de la formation.



Atelier de fabrication de biscuits faits maison faisant allusion à la biodiversité locale de Lousada (Portugal)



12

Références

Organisation mondiale de la santé (2002). *Vieillessement Actif : Un Cadre Politique*. Organisation mondiale de la santé.

Union européenne. (2019). *Vieillessement de l'Europe - Regarder la vie des personnes âgées dans l'UE*. Eurostat - Livres statistiques.

Avramov, D. & Maskova, M. (2003). *Vieillessement actif en Europe - Volume 1*. Conseil de l'Europe.

Forum européen de la jeunesse (2012). *Charte du volontariat - Charte européenne des droits et responsabilités des volontaires*. Bruxelles, Belgique.

Fernandes, A., Forte, T., Santinha, G., Diogo, S. & Alves, F. (2021). Gouvernance active du vieillissement et défis au niveau local. *La Gérontologie*, 6 (3), 64.

Organisation mondiale de la santé (2007). *Villes mondiales adaptées aux personnes âgées : un guide*. Organisation mondiale de la santé.

Grieger, K. & Cummings, C. (2022). Informer les priorités en matière de santé environnementale et de risque par le biais de la sensibilisation locale et extension. *Systèmes et décisions en matière d'environnement*, 42 (3), 388-401.

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (2021). *Lignes directrices pour l'intégration du vieillissement*. La Genève

L'Institut national suédois de santé publique (2007). *Vieillir en bonne santé : un défi pour l'Europe*. Institut national suédois de santé publique.

Jax, K., Calestanib, M., Chanc, K. M., Eserd, U., Keunee, H., Muracaf, B., Brieng, L., Potthasth, T. & Wittmer, L. (2018). La prise en compte de la nature est importante : une approche relationnelle pour comprendre les contributions de la nature au bien-être humain. *Opinion actuelle sur la durabilité environnementale*, 35, 22-29.

Pillemer, K., Wells, N. M., Meador, R., Schultz, L., Henderson, C. & Cope, M. T. (2017). Engager les personnes âgées dans le bénévolat environnemental : le programme pour les retraités au service de l'environnement. *Le Gérontologue*, 57(2), 367-375.

Liotta, G., Canhao, H., Cenko, F., Cuttini, R., Vellone, E., Illario, M., Kardas, P., Poscia, A., Sousa, R., Palmobi, L. & Marazzis, M. (2018). Vieillessement actif en Europe : ajouter une vie saine aux années. *Frontières en médecine*, 5.

Marques, A. M., Silva, M. G., Cerqueira, A., Bonança, Í. & Argüello, P. (2014). Les représentations sociales du vieillissement positif sont-elles vraiment efficaces ? Le processus de

- vieillessement à travers les yeux des personnes âgées. *Journal des dynamiques spatiales et organisationnelles*, 2(2), 147-160.
- Mattijssen, T. J. M. (2022). Une synthèse sur la citoyenneté active dans la conservation de la nature européenne : impacts sociaux et environnementaux, tensions démocratiques et implications pour la gouvernance. *Écologie et société*, 27 (2).
- Measham, T. G. & Barnet, G. B. (2007). Bénévolat environnemental : motivations, modes et résultats. *Géographie australienne*, 39(4), 537-552.
- Miles, I, Sullivan, W. C. & Kuo, F. E. (1998). Bénévoles de la restauration écologique : les avantages de la participation. *Écosystèmes urbains*, 2, 27-4.
- Morgan, T., Wiles, J. L., Park, H. & Moeke-Maxwell, T. (2019). Connectivité sociale : qu'est-ce qui compte pour les personnes âgées ? *Le vieillissement et la société*, 41(5), 1126-1144..
- Narushima, M., Liu, J. & Diestelkamp, N. (2018). L'apprentissage tout au long de la vie dans le discours sur le vieillissement actif : son effet de conservation sur le bien-être, la santé et la vulnérabilité. *Vieillesse et société*, 38(4), 651-675.
- Pillemer, K. & Cope, M. T. (2021) Les personnes âgées et l'action contre le changement climatique : une ressource puissante mais sous-utilisée. V : HelpAge International.
- Sarfati, H. (2018). OECD. Prévenir le vieillissement de manière inégale. Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 2017. 253 p. ISBN 978-92-64-27907-0.
- Shmotkin D., Blumstein T. & Modan B. (2003). Au-delà de rester actif : Concomitants d'être bénévole dans la vieillesse. *Psychologie et vieillissement*, 18(3), 602-607.
- Auckland Conseil (2021). Tāmaki Makaurau Tauawhi Kauramātua: Auckland Ville amie des aînés. Mahere Mahi - Plan d'action 2022-2027. Auckland : Auckland Conseil
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2011). Le cadre juridique du bénévolat en cas d'urgence. Genève.
- Thois P. A. & Hewitt, L. N. (2001). Bénévolat et bien-être. *Journal de la santé et du comportement social*, 42(2), 115-131.
- Organisation mondiale de la santé (2020). Décennie des Nations Unies pour un vieillissement en bonne santé : Plan d'action. 2021-2030. Organisation mondiale de la santé.
- Widjaja, E. (2010) Motivation derrière le volontariat. Thèses de direction du CMC. Papier 4.



Annexe

Informations supplémentaires sur les droits et les responsabilités d'un bénévole:

Droit de soutien de la part de prestataires de bénévolat

Article 9 Chaque bénévole a droit au remboursement des dépenses engagées dans le cadre de l'activité volontaire, en respectant les différents niveaux de remboursement qui résultent de la diversité des activités bénévoles. Ces remboursements sont exclus de toute forme d'imposition ;

Article 10 Tout bénévole a le droit d'être traité conformément aux normes, principes, normes et objectifs existants des politiques de bénévolat ;

Article 11 Chaque bénévole a droit à une description de tâche cohérente qui lui permet de mettre en œuvre l'activité de bénévolat avec une compréhension claire de ses buts et objectifs. La description de la tâche devrait, dans la mesure

du possible, être élaborée et convenue ensemble entre le fournisseur de bénévolat et le bénévole et, si nécessaire, devrait être mise à jour pendant l'activité de bénévolat. En outre, il devrait être défini dans la Charte européenne sur les droits et les responsabilités des bénévoles. (Déclaration universelle des droits de l'homme 7) Veuillez consulter l'article 28 Les bénévoles et le personnel rémunéré ont des rôles complémentaires et les prestataires de bénévolat doivent s'assurer qu'il existe une bonne coopération entre ces deux catégories de personnel ;

Article 12 Tout bénévole a droit à un soutien et à une rétroaction tout au long de l'activité de bénévolat. Cela comprend la préparation de l'activité, les conseils et l'assistance personnels pendant la mise en œuvre de l'activité, l'évaluation et le débriefing appropriés à la suite de l'activité et le soutien complet à la réalisation des activités de suivi requises ;

Article 13 Tout bénévole a le droit de participer au processus décisionnel concernant l'activité de bénévolat au niveau le plus approprié. En outre, chaque bénévole devrait avoir accès aux processus de prise de décision démocratique des organisations. Chaque bénévole devrait avoir une certaine

propriété du projet par le biais de la codécision dans la mise en œuvre du processus et du droit de participer aux processus démocratiques liés au projet.

Droits du bénévolat fournisseurs

Article 24 Les organisations et groupes à but non lucratif, qui sont indépendants, se gouvernent eux-mêmes ainsi que d'autres entités à but non lucratif ou autorités publiques qui offrent des possibilités de bénévolat, ont droit au statut de fournisseur de bénévolat ;

Article 25 Les fournisseurs de volontariat ont droit à un cadre de soutien stable et durable et à un environnement favorable, y compris des structures de financement adéquates qui fournissent un financement accessible, durable et flexible ;

Article 26 Les fournisseurs de bénévolat ont le droit de participer aux processus de prise de décision politique à tous les niveaux dans le domaine du bénévolat, en représentant l'intérêt et les besoins des bénévoles. Compte tenu de l'expertise des fournisseurs de bénévolat, en tant qu'acteurs les plus proches du bénévole, ils doivent être consultés sur des questions relatives à la politique ou au droit dans le secteur du bénévolat à tous les niveaux ;

Article 27 Les fournisseurs de bénévolat ne devraient pas être imposés sur leur revenu ;

Article 28 Les fournisseurs de bénévolat doivent sélectionner les bénévoles en fonction de leur mission et de leur vision, ainsi que des compétences et du profil spécifiques des bénévoles si certaines activités de bénévolat les exigent.

Responsabilités des prestataires de bénévolat

Responsabilités de base

Article 29 Les fournisseurs de bénévolat s'engagent à élaborer une politique de bénévolat qui respecte les droits du bénévole ;

Article 30 Les prestataires de bénévolat doivent connaître le cadre juridique valide pour le bénévolat et vérifier les aspects juridiques concernant la mise en œuvre de l'activité de bénévolat ;

Article 31 Les prestataires bénévoles doivent veiller à la

minimisation des risques et fournir des orientations claires au bénévole. Dans ce contexte, le fournisseur s'engage à créer l'environnement le plus sûr possible pour le bénévole et à fournir des informations complètes liées aux risques possibles liés à l'activité de bénévolat ;

Article 32 Les prestataires de volontariat offrent un accès égal et transparent à l'information concernant les possibilités de bénévolat, ainsi qu'aux droits et responsabilités des bénévoles ;

Article 33 Les prestataires de volontariat mettent en place des processus de recrutement inclusifs et égaux pour les activités de bénévolat. Ils doivent identifier les obstacles et élaborer des mesures pour les surmonter, afin d'engager divers groupes ;

Article 34 Les prestataires bénévoles doivent assurer une infrastructure pour la prestation d'assurance qui couvre la protection sociale sous forme de soins de santé et d'assurance responsabilité civile pour le bénévole pendant l'activité de bénévolat ;

Article 35 Les fournisseurs de bénévolat doivent promouvoir le bénévolat et ses avantages pour la société et pour l'individu.



Grey4Green



www.grey4green.eu



Co-financé par le
European Union

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu qui reflète uniquement les points de vue des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues. Numéro du projet : 2021-1-DK01-KA220-ADU-000026601